

S'engager ensemble

Point **COG**

PRÉSENTATION
DE LA COG 2023-2027

Orientations petite enfance, enfance jeunesse et parentalité
Présentation au réseau des Caf 06/09/2023



Des objectifs et des moyens adaptés pour conduire les politiques de la branche Famille :

Une Cog ambitieuse au service des enfants et de leurs parents

Favoriser le développement, l'épanouissement et l'autonomie des enfants de la naissance à l'âge adulte et soutenir les parents dans l'exercice de leur parentalité et pour concilier vie familiale et professionnelle

4 leviers pour changer la donne

- Consolidation de la gouvernance territoriale et du positionnement des Caf (SDSF, CTG)
- Renforcement des moyens financiers
- Appui aux développements par des ressources supplémentaires en ingénierie
- Amélioration des outils pour renforcer la qualité de service et la performance de gestion

Les moyens adaptés

Une croissance prévisionnelle du Fnas de
+6% en moyenne annuelle
**+2 milliards d'euros avec une priorité nette sur la petite enfance et
l'enfance jeunesse**

Petite enfance
**+1,55 Mds € à l'horizon
2027**



Enfance/jeunesse
**+310 M € à l'horizon
2027**



Parentalité **+55 M€ à
l'horizon 2027**



Petite enfance

Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance (Sppe)





Des défis

- Pénurie de personnel et réduction du nombre d'AM
- Limites de capacité de cofinancement du bloc communal
- Inflation des coûts
- Qualité d'accueil hétérogène
- Le défi de la transition écologique
- Des disparités d'accessibilité financière et territoriale de l'offre d'accueil



Des objectifs réaffirmés

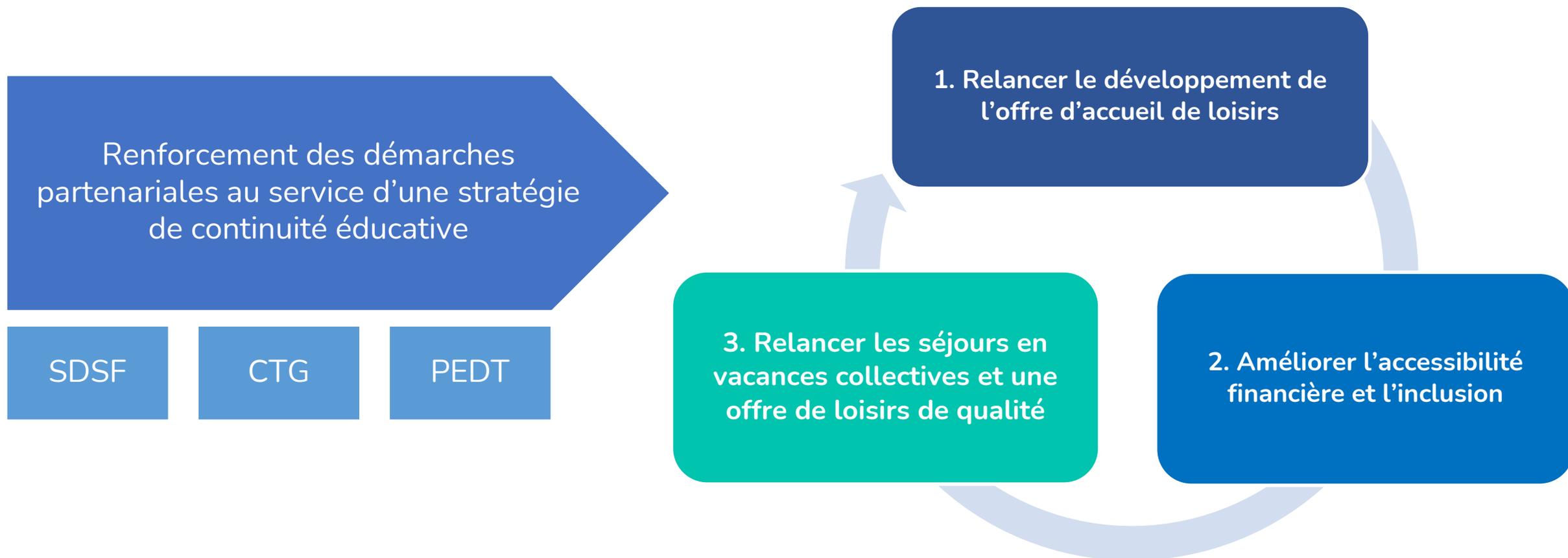
- Favoriser l'attractivité de la filière en accueil collectif et en accueil individuel
- Adapter le parc d'établissement aux enjeux du changement climatique pour garantir la qualité d'accueil, réduire les coûts et les impacts sur l'environnement
- Ré-engager les partenaires dans des trajectoires de financement dynamiques
- Garantir la qualité d'accueil tout en maîtrisant les coûts
- Agir sur les « déserts » Petite enfance et prévenir le déclin de l'offre



Leviers pour agir

- Approfondir et diversifier les **modalités de soutien** des Caf
- En faveur d'une **coresponsabilité** des acteurs pour le développement, la qualité et l'accès réel
- **Innover**

3 engagements et des moyens renforcés pour relancer la politique des loisirs et des vacances pour les enfants et les adolescents



3 engagements et des moyens renforcés pour améliorer l'autonomie et l'accès aux droits des adolescents et jeunes adultes

1. Structurer une Offre d'accompagnement et d'information adaptée aux besoins des adolescents et des jeunes

3. Favoriser l'accès aux droits et aux services des jeunes et de leur famille

2. Accompagner l'autonomie des jeunes

Renforcer le rôle de la Branche dans la coordination des acteurs et l'articulation des offres



Soutien à la Parentalité

Soutenir les parents, en couple, seuls ou séparés, dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence



3 Engagements pour renforcer les dispositifs existants tout en promouvant l'innovation

1 Soutenir les parents dès l'arrivée de l'enfant

2 Diversifier l'offre et améliorer son accessibilité

3 Renforcer l'accompagnement de la séparation auprès des deux parents



Prise en compte des nouveaux besoins → expérimentation



Maillage territorial et accessibilité



Coordination des acteurs

Favoriser l'accès
à une offre de
soutien à la
parentalité de
proximité

Mesures Phares Engagement 2

- Développer les lieux ressources parentalité du type « espaces parents »
- Renforcer la visibilité et la structuration de l'offre parentalité
- Soutenir une palette d'offres de services avec des axes prioritaires adaptés aux besoins des familles notamment pour les parents d'adolescents
- Expérimenter une offre d'accompagnement individuel



Chiffres clefs:

**Au moins 1 Espace
parents par
département**

Renforcer l'accompagnement de la séparation auprès des deux parents

Mesures Phares Engagement 3

- Renforcer les offres visant à apaiser les conflits et maintenir le lien parents-enfants (médiation familiale, espaces rencontre)
- Développer un accompagnement dédié aux parents n'ayant pas la résidence principale de l'enfant
- Elaborer une offre spécifique autour des violences intra-familiales en appui des partenaires spécialisés : Pack nouveau départ, aide universelle d'urgence
- Faciliter la garde alternée avec la possibilité de bénéficier du CMG pour chaque parent en cas de résidence alternée



Chiffres clefs :

- **+119 Etp** de médiateurs familiaux
- **Expé Pack nouveau départ** dans 5 départements

Lutter contre la
pauvreté des
familles
monoparentales :
élargissement et
simplification de
l'accès aux
prestations et
services de la
Branche

Mesures Phares

- Développer l'approche populationnelle pour permettre une meilleure connaissance des familles monoparentales et un service adapté à leurs besoins
- Elargir et simplifier l'accès au service public des pensions alimentaires
- Améliorer le recours à l'ASF par les échanges de données et la reconnaissance des procédures extra-judiciaire



Chiffres clefs:

- 530 000 pensions intermédiées ou avancées fin 2027
- +10% taux de recouvrement des impayés

Mesures d'application immédiate

2023

Accompagner les séparations

Généraliser le parcours
« arrivée de l'enfant »

Systematiser l'accès
aux service public
des pensions
alimentaires et
travailler avec la
tutelle sur les leviers
de simplification

Expérimenter
Le Pack Nouveau
Départ

Dossier repère « parcours
arrivée de l'enfant »

Mesures Parentalité à venir - Calendrier

A partir de 2024

Accompagner les jeunes parents

Généralisation du parcours naissance

Évolution référentiel Laep

Expérimentation Laep 2-3 ans

Accompagnement des séparations

Expé Pack nouveau départ

Refonte référentiel médiation familiale

Travaux parcours parent non gardien

Structuration de l'offre/innovation

Restructuration Fnp : axe innovation

Expé accompagnement individuel

PdN parentalité